

OPTI = Organisme de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion professionnelle. L'OPTI – Secteurs s'adresse aux élèves libérés de l'école obligatoire et ayant besoin d'augmenter leurs compétences sur le plan scolaire et personnel en vue d'une formation professionnelle.

L'OPTI offre...

- Du perfectionnement scolaire.
- Des cours préprofessionnels.
- Des stages en entreprise tout au long de l'année.
- Le soutien de psychologues conseillers et conseillères en orientation en vue d'une insertion réussie dans le monde du travail.

Les secteurs professionnels

Au moment de l'inscription, dans le courant de la dernière année d'école, les élèves choisissent l'un des domaines professionnels correspondant à leur projet:

<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation • Art et artisanat • Bâtiment (Construction et Dessin technique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion / Vente • Santé • Social / Esthétique • Technologie / Industrie
--	--

Remarque : toutes les options ne sont pas proposées sur chacun des sites régionaux du canton (Aigle, Bussigny, Lausanne, Morges, Payerne, Vevey et Yverdon).

Voir aussi les fiches :

- OPTI – [Appui en orientation et soutien scolaire \(SAS\)](#)
- OPTI – [Accueil](#).

Admission

Sont admis, sur inscription, les jeunes libérés de l'école et âgés de 15 ans révolus à 18 ans révolus au 30 juin.

Chaque année, environ 1000 adolescents fréquentent l'OPTI - Secteurs.



Au programme

La formation comporte environ 35 heures par semaine, dont 8 à 12 périodes en relation avec le secteur (85% de théorie pour 15% de pratique).

16 à 22 périodes de compléments scolaires à niveau	
Langues 1 et 2 Calcul professionnel, informatique Connaissance du monde actuel (CMA)	Sport Compétences sociales Contact, suivi (coaching), orientation
8 à 12 périodes de branches spécifiques au secteur choisi	
<ul style="list-style-type: none"> - Biologie et sciences naturelles (pour l'essentiel en travaux pratiques) - Branches commerciales, économie et droit - Atelier bois ou métal ou matériaux légers ou ACT - Dessin géométrique et technique - Physique et mathématiques appliquées - Economie familiale et hygiène alimentaire - Chimie, hygiène et santé (pour l'essentiel en travaux pratiques) - Calcul médical - Allemand - Arts visuels, image et communication - Physique, connaissance des matériaux - Algèbre et trigonométrie - Option créatrice, artistique, médiatique ou sportive - Activités intégrées en informatique 	
Autres	
<ul style="list-style-type: none"> • Suivi d'orientation professionnelle adapté • Elaboration de documents utiles de postulation • Constitution d'un dossier de compétences • Aide à l'organisation de stages et à la recherche d'une place d'apprentissage 	

Comment s'inscrire?

Elèves de la scolarité obligatoire

L'inscription passe par le dossier T1 « Ecole – formation professionnelle » disponible auprès du secrétariat de l'établissement scolaire ou sur le site www.vd.ch/orientation (formulaire pdf).

Délai d'inscription : en principe, début mai de chaque année. Détails sur www.vd.ch/orientation, rubrique Mesures de transition.

La décision d'admission est communiquée dans le courant de l'été.

Elèves hors scolarité obligatoire (DGEO) ou en rupture

Se référer à www.vd.ch/orientation, rubrique Mesures de transition.

Des questions sur les formations et les professions?

L'information continue sur www.vd.ch/orientation.

